

Ordre du jour

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL DE VILLE QUI AURA LIEU LE MARDI 2001-04-10 À 19 H 30, DANS LA SALLE DU CONSEIL

1. Appel nominal
2. Déclarations d'intérêt pécuniaire

AUDIENCES PUBLIQUES

{AUCUNE}

DÉLÉGATIONS

3. Lettre datée du 2001-03-05 de M^{me} Cheryl Dovigi, présidente, groupe de travail du Jour de la santé communautaire, concernant le «Jour de la santé communautaire».
(À TITRE D'INFORMATION)
 - Dr Penny Sutcliffe, médecin-hygiéniste, Service de santé publique de Sudbury et du District
4. Lettre datée du 2001-04-02, avec pièce jointe, du conseiller Dave Kilgour en ce qui concerne le projet de «The Station».
(À TITRE D'INFORMATION)
 - Représentants de IBM et Alcatel
5. Lettre datée du 2001-04-10 du Maire Jim Gordon au sujet de Music and Film in Motion (MFM).
(À TITRE D'INFORMATION) - {PRÉSENTATION VIDÉO}
 - M Mark Palumbo, président de *Music and Film in Motion*
 - M Dennis Laundry, directeur administratif, *Music and Film in Motion*
6. Lettre datée du 2001-04-10 du Maire Jim Gordon au sujet d'une présentation de l'Association du hockey mineur de Sudbury.
(À TITRE D'INFORMATION)
 - M. Gary Hall, président, Association du hockey mineur de Sudbury
 - M. Gerry McCrory, directeur du Conseil de la NOHA

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE «À HUIS CLOS»

PARTIE I ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C-16 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.

PROCÈS-VERBAL

- C-1 Rapport n^o 6, Conseil de ville Procès-verbal du 2001-03-27.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-2 Rapport n^o 5, Comité plénier - Planification Procès-verbal du 2001-04-03.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-3 Rapport n^o 1, Comité plénier (Délibérations budgétaires) Procès-verbal du 2001-03-26.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-4 Rapport n^o 2, Comité plénier (Délibérations budgétaires) Procès-verbal du 2001-03-28.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-5 Rapport du Comité d'ouverture des soumissions Procès-verbal du 2001-03-20.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-6 Rapport du Comité d'ouverture des soumissions Procès-verbal du 2001-03-29.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-7 Rapport de la réunion de la Commission des services policiers du Grand Sudbury Procès-verbal du 2001-03-22.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)
- C-8 Rapport n^o 2, Service de santé publique de Sudbury et du District, Procès-verbal du 2001-02-22.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)

PARTIE I ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

PROCÈS-VERBAL (suite)

- C-9 Rapport n^o 2, Conseil de direction du Sudbury Metro Centre Procès-verbal du 2001-02-13.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)
- C-10 Rapport n^o 3, Conseil de direction du Sudbury Metro Centre Procès-verbal du 2001-03-22.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

SOUSSIONS

- C-11 Rapport daté du 2001-04-02, avec pièce jointe du directeur général des Travaux publics concernant l'accord de soumission (Exigences d'ordre chimique)
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-12 Rapport daté du 2001-04-06 du directeur général des Services corporatifs concernant le contrat pour services bancaires.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-13 Rapport daté du 2001-04-05, pièce jointe, du directeur général des Services corporatifs, concernant une demande de propositions pour les serveurs et matériels pour le réseau ERP.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

Ce Rapport traite de l'achat de matériel pour le Réseau ERP de Peoplesoft. On recommande d'acheter ce matériel de Compaq Canada

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

{AUCUN}

RÈGLEMENTS

- 2001-94A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LA PROCÉDURE DU CONSEIL LORS DE SON ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 3 AVRIL 2001 ET DE SA RÉUNION DU 10 AVRIL 2001

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-95Z 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 95-500Z, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE SUDBURY

Comité plénier - Résolution de planification 2001-30

(Ce règlement ne permet pas le rezonage de la propriété en question, mais plutôt l'utilisation d'un segment actuellement fermé de la réserve routière, rue Chapman, pour accroître temporairement le stationnement de l'établissement commercial du 971, boulevard Lasalle, pour une période de trois ans. Smith's Market, 971, boulevard Lasalle, Sudbury.)

- 2001-96A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER DIVERS RÈGLEMENTS DES ANCIENNES MUNICIPALITÉS PORTANT SUR LA DÉLIVRANCE DE PERMIS.

(Ce règlement modifie plusieurs des règlements concernant l'immatriculation des chiens, la responsabilité quant aux animaux domestiques, les permis de commerce et d'exploitation d'un commerce et les permis de taxi relevant des anciennes municipalités. Il permet au greffier municipal et à l'Agent d'exécution des règlements d'être en mesure d'émettre des permis conformément aux règlements de la Ville. Cette mesure provisoire permet de maintenir ces règlements jusqu'à ce qu'ils soient revus en détails par le Conseil.)

- 2001-97 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-3 DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE PROCÉDURE.

Procès-verbal du Conseil 2001-03-27

(Ce règlement modifie le Règlement concernant la procédure afin de permettre aux réunions du Comité plénier - Planification de commencer à 19h30, et d'apporter un certain nombre de changements pour prévoir un horaire de réunions les mardi et jeudi de la même semaine à partir de juin.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-98A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-34A POUR NOMMER DES REPRÉSENTANTS OFFICIELS POUR LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement permet de nommer le gestionnaire de l'Exécution des règlements Inspecteur de mauvaises herbes pour la Ville, tel que stipulé par la Loi sur la destruction des mauvaises herbes, et de mettre à jour la liste des greffiers adjoints qui agissent à titre de commissaires à l'assermentation.)

- 2001-99A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-38A POUR DÉLÉGUER DES POUVOIRS PRÉCIS À DES REPRÉSENTANTS OFFICIELS POUR TRAITER CERTAINES QUESTIONS AU NOM DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement autorise le directeur général des Services d'urgence à conclure des accords municipaux en matière de gestion des feux de forêts, au nom de la Ville, avec le ministère des Ressources naturelles. Il autorise aussi le directeur général des Travaux publics à conclure des accords avec le Ministère et les organismes pertinents pour la maintenance des routes de la Ville, afin de traiter les problèmes causés par les castors.)

- 2001-100A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-85, ET PERMETTANT DE NOMMER DES AGENTS D'EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX POUR L'APPLICATION DES SECTIONS DU RÈGLEMENT 2001-1 PORTANT SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

(Ce règlement permet de mettre à jour la liste d'agents d'exécution des règlements en matière de propriété privée, en ajoutant un agent pour la propriété du Manoir des pionniers.)

- 2001-101A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY VISANT À AUTORISER LE MAIRE ET LE GREFFIER À METTRE EN APPLICATION UN ACCORD DE PROROGATION ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET DENIS LAIRE EN CE QUI CONCERNE L'IMPÔT FONCIER POUR LA PROPRIÉTÉ AU 245, RUE LLOYD

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 3 avril 2001.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-102A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY VISANT À AUTORISER LE MAIRE ET LE GREFFIER À METTRE EN APPLICATION UN ACCORD DE PROROGATION ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET DONALD WALKER EN CE QUI CONCERNE L'IMPÔT FONCIER POUR LA PROPRIÉTÉ AU 3784, CHEMIN LONG LAKE ROAD.

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 3 avril 2001.

- 2001-103A 3 RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY VISANT À AUTORISER LE MAIRE ET LE GREFFIER À METTRE EN APPLICATION UN ACCORD DE PROROGATION ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET ROB HARDING EN CE QUI CONCERNE L'IMPÔT FONCIER POUR LA PROPRIÉTÉ AU 155, RUE WHITTAKER.

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 3 avril 2001.

CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT

- C-14 Rapport daté du 2001-04-10 du directeur général des Services corporatifs concernant les exigences en matière de rapport financier des candidats (Loi sur les élections municipales, 1996).

(À TITRE D'INFORMATION)

- C-15 Rapport daté du 2001-04-10 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs concernant le service de transport en commun aux communautés de Val Caron, Hanmer et Capreol.

(À TITRE D'INFORMATION)

- C-16 Rapport daté du 2001-04-04, pièce jointe, de la directrice des Finances / Trésorière municipale concernant les placements en 2000.

PARTIE II ORDRE DU JOUR RÉGULIER

QUESTIONS ABORDÉES ET QUESTIONS DIFFÉRÉES

(aucune)

PARTIE II ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

RAPPORTS DES DIRECTEURS

- R-1 Rapport daté du 2001-04-05 du directeur général des Services de développement économique et de Planification en ce qui concerne la demande de financement - NORCAT.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-2 Rapport daté du 2001-04-10, avec pièce jointe, du directeur général de la Santé et des Services sociaux en ce qui concerne la table ronde du Maire sur «Les enfants d'abord».
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-3 Rapport daté du 2001-04-02 du directeur général des Travaux publics en ce qui concerne les améliorations au système d'alimentation de secours, Sudbury STP.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-4 Rapport daté du 2001-04-06 du Conseiller juridique de la ville en ce qui concerne les tours de télécommunications sans fil.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- Rapport issu d'une demande formulée lors de la réunion du Comité plénier - Planification le 2001-04-03.
- R-5 Rapport daté du 2001-04-02 du directeur général des Services d'urgence concernant l'engagement provincial en matière de financement des services médicaux d'urgence.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-6 Rapport daté du 2001-04-02 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs, concernant la nomination aux conseils consultatifs sur les services aux citoyens et des loisirs et au conseil consultatif sur le musée du patrimoine du Grand Sudbury.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

PARTIE II ORDRE DU JOUR RÉGULIER

MOTIONS

R-7 Présentée par le Conseiller Bradley :

ATTENDU QUE la Route 144 entre Levack et Timmins est très étroite et comporte des accotements insuffisants pour permettre aux camions et autres véhicules de se ranger sur le côté de la route en toute sûreté; et

ATTENDU QUE les conducteurs de camions doivent actuellement s'arrêter sur la route pour effectuer la maintenance de leur véhicule et vérifier leur matériel; et

ATTENDU QU'il n'y a pas suffisamment de relais-routiers sur cette route pour permettre aux camionneurs de se reposer au besoin; et

ATTENDU QUE la sécurité des utilisateurs de la route peut être menacée;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE LA VILLE DU GRAND SUDBURY demande au ministère des Transports de prévoir des relais-routiers supplémentaires entre Levack et Timmins; et

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée au FONOM et aux députés de Nickel Belt, Sudbury, Timmins-James Bay et Timiskaming-Cochrane.

ADDENDA

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTION

«HUIS CLOS» (questions non réglées)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

(UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS 22 H.)

2001-04-06

**THOM M. MOWRY
GREFFIER MUNICIPAL**

**GLORIA WARD
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**